

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2017

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de créer au 1er août 2017 :
  - 1 poste d'Attaché principal, catégorie A, filière Administrative, à temps complet
  - 1 poste de Cadre de santé de 1ère classe, catégorie A, filière Sociale, à temps complet A L'UNANIMITE
- DECIDE de supprimer au 1er juillet 2017 :
  - 1 poste d'Attaché, catégorie A, filière Administrative, à temps complet
  - 1 poste d'Educateur principal des APS, catégorie B, filière Sportive, à temps non complet A L'UNANIMITE
- APPROUVE le versement d'une indemnité horaire pour travail normal de nuit selon les conditions d'attribution prévues dans les décrets n°76-202 du 24 février 1976 et n°61-647 du 10 mai 1961 *A L'UNANIMITE*
- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 75 € à l'Institut de Formation et de Perfectionnement aux Métiers dans le cadre de la préparation en alternance au CAP Coiffure d'une jeune Eragnienne

#### - A LA MAJORITE

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le projet de convention de dépôt des archives du Comité des Œuvres Sociales du personnel d'Eragny aux archives communales *A L'UNANIMITE*
- DECIDE de mettre en place un projet d'Accueil Individualisé Municipal sur les temps péri/extra scolaire et la restauration scolaire.

APPROUVE le règlement du Projet d'Accueil Individualisé Municipal sur les temps péri/extra scolaire et la restauration scolaire qui sera applicable dès la rentrée scolaire 2017 – *A L'UNANIMITE* 

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de renouvellement avec la micro-crèche « Au village de nounours » et DECIDE le versement d'une subvention de 18 000 € pour la réservation de trois berceaux

## - A L'UNANIMITE

- DECIDE le versement des subventions 2017 aux coopératives d'écoles pour l'assurance des enfants lors d'activités ou sorties scolaires *A L'UNANIMITE*
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention « Prévention de la radicalisation », annexe au Contrat de Ville Intercommunal 2015-2020 *A L'UNANIMITE*
- DECIDE de rembourser les frais avancés par Monsieur le Maire pour l'achat de nourriture afin de préparer des repas froids pour les élèves des groupes scolaires touchés par des coupures d'électricité *A L'UNANIMITE*
- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.
- ENTEND une information sur le retour de la semaine d'école à 4 jours.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 20.

<u>Etaient présents</u>: Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Monique MERIZIO, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES (à partir de 21h00), Nathalie BRAHAMI, Annabelle VICENTE, Alexandre KARADJINOV, Adjoints au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Mamadou WADE, Alain GAUDISSIABOIS, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Pierre HERBELOT, Frédérick TOURNERET, Jérôme GONTIER, Virgile EDRAGAS (à partir de 20h47), Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Yannick TOUCHET, Nicole THENIN, Karim ZIABAT, Yannick MAURICE, Gérard BURN, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

## Absents excusés et représentés :

- Monsieur Jean-Pierre HARDY a donné pouvoir à Monsieur Thibault HUMBERT
- Monsieur Olivier FOURCHES a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO (jusqu'à 21h00)
- Madame Stéphanie AUVILLE a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Madame Uma SANKAR a donné pouvoir à Madame Monique MERIZIO
- Madame Elodie SPRINGER a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Monsieur Virgile EDRAGAS a donné pouvoir à Madame Nathalie BRAHAMI (jusqu'à 20h47)
- Monsieur Philippe RELIN a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE
- Madame Fadila BOUZIANE a donné pouvoir à Monsieur Karim ZIABAT

### Absents:

- Madame, Messieurs, Stéphane CAPDET, Frédéric PARENT, Audrey MOREAU.

Monsieur Karim ZIABAT a été désigné comme secrétaire de séance.